

LE TRAITÉ CANADO-NORVÉGIEN RELATIF À LA PÊCHE—
LA DISCUSSION DES TERMES

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, compte tenu de l'importance que revêt ce traité, dont plusieurs aspects ont déjà été mentionnés, ainsi que du fait qu'on va permettre le massacre des phoques tous les ans jusqu'en 1978 au moins, le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que le Parlement aura l'occasion de discuter les termes du traité avant qu'on n'accorde de façon définitive cette autorisation de continuer à décimer la faune canadienne?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne suis pas sûr que l'honorable représentante ait soulevé cette question pour les mêmes raisons que le député de Gander-Twillingate. La question pourra peut-être faire l'objet d'une discussion à un moment donné, lors de l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Pêches et de mon ministère par exemple. Il y aura de nombreuses occasions. Nous n'avons rien à cacher au sujet de cet accord.

LE TRAITÉ CANADO-NORVÉGIEN RELATIF À LA PÊCHE—
LES EXPLICATIONS DU MINISTRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, compte tenu de l'importance du sujet et des questions sérieuses qu'a soulevées le député de Gander-Twillingate et comme le ministre dit qu'il n'a rien à cacher, le ministre est-il disposé à faire demain une déclaration à la Chambre sur ce traité?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, je suis certainement disposé à faire une déclaration sur cette question.

M. McGrath: J'ai une question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donnerai la parole au député dans un moment.

Le député de Gaspé a la parole.

• (8.40 p.m.)

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement . . .

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

M. l'Orateur: L'honorable député devra attendre un moment.

[Traduction]

Le député de Saint-Jean-Est invoque le Règlement.

M. McGrath: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, puis-je signaler que ma question s'adressait au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui est toujours responsable devant le Parlement des traités internationaux. C'est à lui que j'ai demandé de faire une déclaration à propos de ce traité, et non au ministre des Pêches.

[Français]

M. Cyr: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je reviendrai à l'honorable député tantôt.

[L'hon. M. Sharp.]

[Traduction]

Je reviendrai tout à l'heure au député de Saint-Jean-Est car on soulève à présent la question de privilège.

M. Lundrigan: Le ministre a déclaré à la Chambre que l'accord secret conclu le 15 juillet n'a pas été ratifié. Je ne suis pas polyglotte, mais j'ai en main un document qui a trait à l'entente intervenue entre le Canada et la Norvège et qui porte la signature de M. Allen Beasley, le propre «spécialiste» en affaires extérieures du ministre lui-même. Que veut dire cela?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LA CONSOMMATION

STEINBERG—ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE SUR LE RAPPORT ENTRE LES PROFITS ACCRUS ET L'AUGMENTATION DES PRIX

[Français]

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

À la suite de l'annonce faite aujourd'hui par la compagnie Steinberg à l'effet que ses profits du dernier trimestre sont plus élevés que prévus, l'honorable ministre a-t-il l'intention de demander la tenue d'une enquête en vue de déterminer si les énormes profits réalisés en 1971 par cette compagnie de magasins à chaîne ont contribué à l'augmentation des prix à la consommation?

[Traduction]

L'hon. Ron. Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Je n'ai pas encore pris connaissance de ces rapports mais je vais les examiner pour voir s'il y a quelque relation entre le niveau des bénéfiques et celui des prix. Je fais remarquer au député que l'accroissement des bénéfiques dépend souvent de plusieurs facteurs, par exemple de la compétence des exploitants de l'entreprise, et qu'il n'y a pas nécessairement relation de cause à effet ici entre les deux niveaux.

* * *

L'IMMIGRATION

LE DÉPÔT DU LIVRE BLANC

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre nous dirait-il quand il va déposer le Livre blanc sur l'immigration comme il nous l'avait promis, le printemps dernier, je crois?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Les délibérations sur le sujet, à la Chambre, ont porté surtout sur les modifications apportées à la loi sur l'immigration et il fut question aussi de la mention d'un Livre blanc sur la conduite à suivre, dans un précédent discours du trône. Nous tâchons de mettre le point final à ces questions. Je ne saurais préciser la date du dépôt du document ni de la première lecture, pas plus que je ne saurais dire si cela se produira d'ici la fin, déjà prochaine, de la session actuelle ou au cours de la prochaine session.